L'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes

INFORMATIONS OUVRIÈRES

TRIBUNE LIBRE DE LA LUTTE DES CLASSES

HEBDOMADAIRE DU PARTI OUVRIER INDÉPENDANT POI

n° 723

semaine du

du 15 au 21 septembre 2022

Site : infos-ouvrieres.fr / mail : informations-ouvrieres@fr.oleane.com

INFORMATIONS OUVRIÈRES

Après l'échec de son conseil national de la refondation

Retraites, budget, Macron brandit la menace du 49.3

Unanimité syndicale contre la réforme de l'Assurance chômage

Échos des assemblées de la Nupes

PARCOURSUP STOP !

A Rome, Jean-Luc Mélenchon est venu soutenir l'Unione Popolare

INFORMATIONS OUVRIÈRES INFORME

« Vie chère, urgence climatique, retraites : mobilisons-nous ! »

Les prix explosent et les fins de mois sont de plus en plus difficiles. Mais le pouvoir macroniste refuse d'augmenter les salaires, de geler les loyers ou de bloquer les prix face à la vie chère. Pire encore, il prévoit de nouvelles attaques contre le régime des retraites et l'assurance-chômage et organise la destruction des services publics, notamment ceux de l'éducation et de la santé.

La planète brûle et l'eau manque. Mais le gouvernement, déjà condamné pour inaction environnementale, poursuit une politique antiécologique qui met en danger l'avenir même de notre écosystème. Il y a urgence à agir pour planifier la transition indispensable face à l'urgence climatique pour en finir avec notre dépendance aux énergies fossiles et aux fluctuations des prix du gaz et du pétrole.

Pendant que le peuple subit et que la planète souffre, Macron protège ses amis les plus fortunés : quelques superprofiteurs continuent à engranger. Les dividendes versés aux actionnaires ont atteint cette année un record historique. Les hyper riches peuvent toujours profiter de leurs jets et yachts super-polluants : les restrictions ne les concernent jamais. La taxe sur les superprofits, pourtant mise en place dans de nombreux pays d'Europe, n'est toujours pas à l'ordre du jour !

Cette situation ne peut plus durer. Nous lançons un appel à une grande marche contre la vie chère et l'inaction climatique à Paris le dimanche 16 octobre, précédée par des initiatives symboliques le samedi 15 octobre.

Cette initiative nationale s'inscrira dans la continuité des mobilisations engagées par les syndicats et associations, dont les journées nationales d'action des 22 et 29 septembre et la mobilisation climat du 23 septembre.

Nous marcherons :

– pour la hausse des salaires et des minimas sociaux et contre la réforme de l'assurance chômage ;
– pour le blocage des prix de l'énergie, des produits de première nécessité et le gel des loyers ;
– pour la taxation immédiate des superprofits ;
– pour des investissements massifs dans la bifurcation écologique créatrice d'emplois locaux ; et notamment dans les transports en commun pour les rendre accessibles à tous, dans l'isolation des logements pour réduire les factures et les pollutions, dans la conversion vers une agriculture écologique pour rendre l'alimentation saine accessible à tous, dans les énergies renouvelables moins coûteuses et écologiques ;
– contre le report de l'âge de départ à la retraite et pour le retour à la retraite à 60 ans ;
– pour une allocation d'autonomie pour les jeunes dès 18 ans.

Nous proposons à l'ensemble des organisations syndicales, associatives, politiques et aux collectifs de citoyens qui partagent ces revendications de construire avec nous cette initiative commune.

Les premiers signataires : Europe Écologie-Les Verts, Ensemble !, Gauche Démocratique et sociale (GDS), Génération·s, La France insoumise, L'Alternative, La Voix lycéenne, Nouveau Parti Anticapitaliste (NPA), Nouvelle Donne, Parti ouvrier indépendant (POI), Parti socialiste, Pour une Écologie Populaire et Sociale (PEPS)

Coup de tonnerre dans le ciel : la grève des contrôleurs aériens entraîne l'annulation de la moitié des vols en France

Ce vendredi 16 septembre, les contrôleurs aériens sont en grève à l'appel de leur syndicat (le SNCTA). Ils réclament augmentation de salaire et accélération des recrutements, un tiers des effectifs devant partir à la retraite dans les prochaines années.
La direction générale de l'aviation civile (DGAC) a dû demander à toutes les compagnies aériennes d'annuler la moitié au moins de leurs vols prévus au départ ou à l'arrivée du territoire français. Certains aéroports (Montpellier, La Rochelle, Rennes et Melun) sont carrément fermés.

Grève à TotalEnergies à partir du 27 septembre pour des augmentations de salaires « à deux chiffres »

Le syndicat FO TotalEnergies appelle à la grève *« à partir du 27 septembre »*. *« Les salariés méritent amplement d'être rétribués à la hauteur des profits et de l'inflation actuelle… mais malheureusement pas de son et pas d'image du côté de nos dirigeants »*, lance le syndicat, qui exige notamment des augmentations de salaires *« à 2 chiffres avec garantie d'inflation pour tous les salariés »*.
Et le syndicat d'indiquer les modalités de la grève, en particulier dans les raffineries : *« Arrêt complet des installations, plus d'expéditions, pas de travaux. »*
La CGT appelle à la grève aussi, les 27, 28 et 29 septembre. *« On a évalué notre revendication à 10 % d'augmentation des salaire, pour tenir compte du rattrapage nécessaire sur l'année 2021 »*, a indiqué à l'AFP le coordinateur CGT pour le groupe, qui exige aussi des embauches.

« FO résolue à défendre les retraites ! »

Communiqué confédéral, 14 septembre 2022 (extraits)

« Au soir même d'une réunion au ministère du Travail visant à fixer le calendrier d'un nouvel agenda social, en concertation avec les interlocuteurs sociaux, le président de la République a relancé son projet de réforme des retraites, avec la volonté manifeste d'en accélérer le tempo.
Cette énième réforme, qui devrait être engagée sans attendre, viendrait une nouvelle fois dégrader les droits à la retraite, en reculant l'âge légal de départ à la retraite et/ou en allongeant la durée de cotisation, contre la volonté de l'ensemble des organisations syndicales. Le porte-parole du gouvernement vient de confirmer que toutes les pistes sont à l'étude, y compris dans la cadre du prochain PLFSS (projet de loi de financement de la Sécurité sociale)…
Cette annonce vient déjà contredire la nouvelle méthode que devait illustrer le CNR lancé la semaine dernière, preuve, s'il en était encore besoin, qu'il ne s'agissait bien que d'une opération de communication.
Au-delà de la méthode, FO considère que faire travailler les salariés plus longtemps est inacceptable car le seul recul de l'âge légal de la retraite aura comme seul effet de baisser globalement le niveau des pensions. Le seul effet des réformes passées déjà très pénalisantes pour les salariés (recul à 62 ans et allongement de la durée de cotisation à 43 ans, désindexation des pensions des salaires) conduira à horizon 2070 à une baisse de 2 points de PIB du niveau global des pensions.
(…) FO s'opposera fermement et appellera à la mobilisation contre toute réforme conduisant à réduire les droits à la retraite et à faire travailler plus longtemps pour en bénéficier. »

Je m'abonne à INFORMATIONS OUVRIÈRES

☐ **Par prélèvement mensuel** : 7 euros ☐ 11 euros pour les plis clos

☐ **Par prélèvement mensuel avec soutien** : ..... euros

Pour consulter l'édition numérique d'*IO* (offre réservée aux abonnés par prélèvement mensuel), indiquez LISIBLEMENT votre adresse e-mail en CAPITALES

.....@.....

(**Les prélèvements ont lieu en fin de mois.** Datez et signez l'autorisation de prélèvement ci-contre en joignant un relevé d'identité bancaire ou postale. Vous pourrez suspendre à tout moment ces prélèvements par simple lettre.)

☐ **12 numéros :** 20 euros ☐ **6 mois (25 numéros) :** 35 euros

☐ **1 an (51 numéros) :** 70 euros ☐ **1 an, pli clos :** 125 euros

☐ **10 NUMÉROS : 10 EUROS POUR TOUT PREMIER ABONNEMENT**

Remplir lisiblement et en lettres CAPITALES

Comité : ..... Département .....

Nom, prénom : .....

N° : ..... Rue, bd, av., etc. : ..... Nom de la voie : .....

Code postal : ..... Ville .....

Bulletin à renvoyer à : *Informations ouvrières*, 87, rue du Faubourg-Saint-Denis, CS 30016, 75479 Paris Cedex 10. Chèque à l'ordre d'*Informations ouvrières.*

Mandat

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez *Informations ouvrières* à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions d'*Informations ouvrières*.
Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle.
Une demande de remboursement doit être présentée : dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé, sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé, et vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Date : .....

Signature (obligatoire) :

IMPORTANT : n'oubliez pas de joindre un relevé d'identité bancaire ou postale, de dater et signer votre autorisation de prélèvement.

Numéro ICS : FR69ZZZ442543

Cadre réservé à l'administration du journal